

**Licence professionnelle Réseaux informatiques et
internet**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Réseaux informatiques et internet. 2016, Université d'Angers. hceres-02039338

HAL Id: hceres-02039338

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039338>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Réseaux informatiques et internet

- Université d'Angers - UA

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Science, technologie et ingénierie

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La formation est rattachée à l'IUT Angers-Cholet et dispensée à Angers en partenariat avec le lycée de l'Hydrome de Chemillé. Ses objectifs sont de former des étudiants en mesure de devenir administrateur système et/ou réseaux ou technicien support en systèmes d'information.

Créée en 2005, la licence professionnelle est dispensée sous deux modalités : l'une en présentiel et l'autre en alternance (contrat de professionnalisation et apprentissage). Les 450 heures de formation sont réparties, pour les étudiants en présentiel, entre septembre et mars. Les étudiants en alternance suivent un rythme de deux à trois semaines. Ils sont 35 semaines en entreprise et 17 à l'université. Les enseignements ont lieu principalement au sein de l'IUT, mais également quelques jours dans le lycée de l'Hydrome. Ce dernier met à disposition une salle de travaux pratiques équipée de matériels complémentaires à ceux disponibles au sein de l'IUT.

Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle *Réseaux informatiques et internet* propose des enseignements en adéquation avec les emplois du secteur socio-économique visé. Elle fait participer un nombre suffisant d'intervenants professionnels, mais trop peu les enseignants-chercheurs du domaine. Son pilotage est principalement assuré par son responsable qui prend en considération les avis de chacun (intervenants et étudiants) dans le but d'améliorer la formation. Le conseil de perfectionnement est très bien installé et formule des remarques très pertinentes. La part conséquente et récurrente des diplômés insatisfaits de l'emploi occupé mériterait d'être analysée.

La formation, attractive et sélective, propose, outre l'usage classique de la plateforme moodle, des sessions d'autoapprentissage en e-learning pour l'obtention d'une certification professionnelle. Par contre, aucun véritable projet tuteuré n'est mis en place dans la formation et les modalités d'acquisition sont étrangement dépendantes du statut de l'étudiant (présentiel ou alternant). Les modules d'adaptation ou de remise à niveau ne sont pas dépendant de la formation d'origine des étudiants.

Points forts :

- Formation attractive et nombre de candidatures importants.
- Bonne adéquation entre l'emploi et la formation.
- Usage du numérique maîtrisé.

Points faibles :

- Absence de modules d'adaptation en fonction de la formation d'origine des étudiants.
- Absence de véritable projet tuteuré.
- Aucun intervenant ne mène de recherche dans le domaine système ou réseau.

Recommandations :

L'objectif du projet tuteuré devrait être revu pour permettre aux étudiants, quel que soit leur statut, de mettre en application, de façon transversale, les compétences acquises durant leur formation. De plus, tous les étudiants, qu'ils soient en alternance ou en présentiel, devraient suivre le même module et être évalués de la même manière.

Les étudiants suivent tous, deux modules de remise à niveau qui pourraient être revus fonction de la formation d'origine des étudiants. Une analyse plus précise des raisons pour lesquelles environ 50 % des étudiants estiment que la formation ne correspond pas complètement à leur objectif professionnel mériterait d'être menée.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les objectifs de la formation, dispensée en présentiel ou en alternance, est de former aux métiers d'administrateur réseaux et systèmes avec quelques compétences dans la sécurité informatique. Le rythme de l'alternance de deux à trois semaines est propice à l'apprentissage, en raison d'une présence en entreprise suffisamment longue pour que l'étudiant puisse se voir confier de véritable projet.</p> <p>Par contre entre les deux modalités, le programme de la formation n'est pas strictement identique. Le projet pour les étudiants en alternance est minoré. De plus, ce module « projet tuteuré » ne correspond pas à un véritable projet car les étudiants ont le choix entre la préparation de la certification Cisco CCNA ou bien la réalisation d'un projet. Ce choix implique également deux modalités d'évaluation des connaissances différentes.</p> <p>L'enquête à 30 mois fait apparaître qu'environ 50 % des diplômés ayant répondu ne sont pas pleinement satisfaits.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation est bien insérée dans l'offre de formation de l'établissement, mais souffre d'une concurrence proche en raison de l'existence de trois autres formations équivalentes. Il faudrait que la formation puisse se distinguer afin d'éviter d'éventuelles futures baisses d'effectif. La réputation régionale semble être également assez bonne, le nombre de propositions de contrats d'alternance a été supérieur à la capacité d'accueil affichée par la formation (12) pour la rentrée 2015, en raison de l'ouverture à l'apprentissage. Un accord de partenariat est signé avec une entreprise locale permettant ainsi aux étudiants de réaliser des visites en entreprise.</p> <p>Un partenariat est également signé avec un lycée dans lequel des enseignants en BTS interviennent dans la formation, facilitant ainsi une passerelle entre le BTS et la formation. Ce partenariat permet également l'utilisation des moyens matériels du lycée, dans le cadre notamment des séances de travaux pratiques.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est constituée à la fois d'enseignants-chercheurs, d'enseignants de l'université, du lycée partenaire et de professionnels, dans des proportions correctes et équilibrées (50 % de l'université, 10 % du lycée et 40 % de professionnels majoritairement informaticiens). Le responsable de la formation assure une grande partie du pilotage de la formation, mais en concertation avec l'équipe pédagogique également impliquée. De plus, il assure un nombre d'heures suffisant pour bien connaître la promotion et donc pouvoir régulièrement échanger avec les étudiants.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La formation se limite à 24 étudiants, (12 en alternance et 12 en formation à temps plein) en raison de la limite d'accueil des salles de travaux pratiques. Les étudiants proviennent principalement de BTS (environ 60 %) et de DUT (environ 30 %). Le dossier signale que l'accueil d'étudiants de deuxième année de licence est très difficile, en raison du faible nombre de candidatures, mais aucune action de communication spécifique ne semble avoir été mise en place.</p> <p>La formation est très sélective, seulement un dossier sur quatre est accepté, ce qui montre la bonne réputation de la formation. De plus, une grande quantité de dossier provient des régions limitrophes (au sens</p>

	« anciennes régions »). Le suivi des étudiants et les multiples enquêtes d'insertion professionnelle organisées à la fois par l'établissement, par l'IUT et par le département montre peu de poursuite d'études (environ 12 % à 30 mois).
--	---

Place de la recherche	La recherche n'est pas abordée dans la formation. Même si certains intervenants sont des enseignants-chercheurs affiliés au laboratoire LARIS (Laboratoire Angevin de recherche en ingénierie des systèmes), ceux-ci ne mènent pas leur recherche dans le domaine des réseaux. Il serait apprécié qu'interviennent des enseignants-chercheurs du domaine afin qu'ils présentent, au travers de leur expérience, les évolutions futurs des réseaux.
Place de la professionnalisation	Les étudiants sont en contact avec des entreprises, soit par l'intermédiaire des alternants, soit au travers des intervenants professionnels. Les étudiants ont également la chance de visiter les locaux d'une entreprise spécialisée dans les réseaux informatiques et les télécommunications. Des certifications professionnelles (MITEL et CISCO) sont dispensées. Par contre, il est regrettable que la préparation à la certification Cisco ne soit faite que partiellement de manière obligatoire. Ainsi, pour la préparer intégralement, l'étudiant est dans l'obligation de la terminer via le module « projet tuteuré » et sur son temps personnel. De plus, les alternants et les étudiants en présentiel n'ont pas le même volume horaire à suivre, de façon obligatoire. Un alternant n'a que la moitié à suivre. Ce qui signifie qu'il aura encore plus de travail personnel s'il veut préparer l'intégralité de la certification. Il conviendrait de mettre à jour la fiche RNCP en mentionnant l'apprentissage.
Place des projets et stages	Les étudiants ont un projet tuteuré, mais qui est d'un volume différent, selon qu'ils sont alternants ou non, ce qui n'est pas normal. De plus, les étudiants ont le choix entre une préparation à une certification Cisco ou bien une réalisation technique. Dans le premier cas, l'évaluation est un test de type « Question à choix multiples » et un travail pratique. Dans le deuxième cas, l'évaluation se fait après rédaction d'un rapport et réalisation d'une soutenance. La préparation de tout ou partie d'une certification professionnelle ne constitue pas réellement un projet tuteuré. De plus, il est anormal que, que l'évaluation du module, fonction du choix de l'étudiant soit différente. Les étudiants réalisent un stage ou une alternance en entreprise et dans tous les cas, doivent rédiger un rapport et effectuer une soutenance. Le projet représente 10 ECTS et le stage 20 ECTS. Cette répartition est correcte.
Place de l'international	Aucun accord avec un établissement étranger n'est signé et aucun échange de type Erasmus n'a eu lieu dans la formation. De plus, tous les stages se font en France. Les étudiants suivent des enseignements d'anglais et certains sujets de travaux pratiques sont rédigés dans cette langue. Par contre, ils ne passent pas de certification en langue. Il faudrait renforcer la place de l'international, au moins par la mise en place d'une certification en langue.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement des étudiants se fait principalement au niveau régional. Deux modules de remise à niveau sont dispensés dans la formation, un module en réseau et un sur les systèmes microsoft. Le dossier ne fait pas apparaître explicitement si ces modules permettent de créditer des ECTS ou pas et si des évaluations ont lieu. De plus, aucune distinction n'est faite en fonction de la provenance des étudiants, DUT ou BTS par exemple. En DUT GEII, les étudiants peuvent choisir des modules complémentaires ayant pour thématique l'administration de réseaux, s. Ils constituent un socle d'orientation vers la LP. Cela pose d'autant plus la question de la mise en place de dispositif d'aide à la réussite en fonction des parcours à l'entrée en LP.

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation est ouverte à la fois en présentiel et en alternance par le biais de contrat de professionnalisation et de l'apprentissage. Le numérique est très bien utilisé car il n'est pas juste un support aux dépôts de fichiers. C'est un moyen pour les étudiants de réaliser des tests d'auto-évaluation en ligne.</p> <p>Il est par contre surprenant de constater qu'aucun dossier VAE n'a abouti. Malgré les une à deux demandes par an, il serait intéressant d'identifier les causes de ces échecs (par exemple défaillance de l'accompagnant ou une mauvaise orientation des candidats vers une procédure VAE).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation est faite sous plusieurs formes : examens terminaux, examens pratiques, rapports ou encore des soutenances orales. La composition du jury fait intervenir les intervenants de la formation, y compris des professionnels. Entre les étudiants en alternance et en présentiel, l'évaluation du projet n'est pas identique. Ce projet est minoré pour les étudiants en alternance. Hors tous les étudiants, quelques soient les modalités de suivi, doivent être évalués suivant les mêmes règles.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'évaluation des compétences des étudiants en présentiel n'est faite qu'au travers des examens et travaux pratiques. Mais aucun portefeuille de compétence n'est mis en place. Pour les étudiants en alternance, un livret de suivi de l'alternance est utilisé afin de valider l'acquisition de compétences. Il serait donc profitable d'étendre la pratique de la validation des compétences aux étudiants en présentiel.</p> <p>Le supplément au diplôme n'a pas été fourni.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des étudiants diplômés est effectué par l'établissement, à 30 mois et par l'IUT et le département de l'IUT qui héberge la formation, respectivement à 6/10 mois et 6 mois. Ce suivi est très bien effectué et inclus à la fois les types de postes, les domaines d'activité, les métiers,... mais une analyse des résultats devrait être mieux exploitée dans le but d'améliorer la formation.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement est constitué de représentants de tous les acteurs de la formation : enseignants, enseignants-chercheurs, professionnels et étudiants. Un exemple de compte-rendu est fourni dans le dossier. A l'issue de sa réunion annuelle, il fournit des conseils mis en application à la prochaine rentrée, afin d'améliorer la formation ou son pilotage (ré-organisation de certaines séances de travaux pratiques, décision sur la méthodologie de sélection pour l'année suivante, ...). De plus, une enquête auprès des étudiants est menée afin de recueillir leur avis.</p> <p>La procédure d'auto-évaluation est très bien faite, avec des remarques très pertinentes. Il aurait par contre été apprécié de connaître la procédure de mise en place de cette auto-évaluation et la qualité de ses rédacteurs.</p>

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

Champ de formation	Science, technologie et ingénierie
Type (Licence, LP, Master)	LP
Intitulé du diplôme	Réseaux informatiques et internet
Responsable de la formation	S. PEZERIL

Synthèse de l'évaluation

Recommandations	
Observations	<p>« L'objectif du projet tuteuré devrait être revu pour permettre aux étudiants, quel que soit leur statut, de mettre en application, de façon transversale, les compétences acquises durant leur formation. De plus, tous les étudiants, qu'ils soient en alternance ou en présentiel, devraient suivre le même module et être évalués de la même manière »</p> <p>Les projets tuteurés ainsi que les modules de remise à niveau seront revus : voir la partie Analyse pour les réponses détaillées.</p> <p>Concernant les résultats des enquêtes, les questions seront affinées afin de déterminer en quoi la formation ne correspond pas à leur objectif professionnel.</p>

Analyse

Adéquation du cursus avec les objectifs de la formation	
Observations	<p>«Par contre entre les deux modalités, le programme de la formation n'est pas strictement identique. Le projet pour les étudiants en alternance est minoré. Ce choix implique également deux modalités d'évaluation des connaissances différentes. »</p> <p>Du fait des modifications que nous proposons, le programme de la formation sera identique quelque soit le parcours de l'étudiant : formation initiale ou formation par alternance.</p>

Effectifs et résultats	
Observations	<p>«... Le dossier signale que l'accueil d'étudiants de deuxième année de licence est très difficile, en raison du faible nombre de candidatures, mais aucune action de communication spécifique ne semble avoir été mise en place. »</p> <p>Une action d'information sera mise en place visant les étudiants de L2 de l'UFR de sciences.</p>

Place de la recherche	
Observations	<p>« La recherche n'est pas abordée dans la formation. Il serait apprécié qu'interviennent des enseignants-chercheurs du domaine afin qu'ils présentent, au travers de leur expérience, les évolutions futurs des réseaux. »</p> <p>Comme cela a été mentionné dans l'auto-évaluation de la formation, il n'y a pas de laboratoire de recherche sur Angers dont la thématique soit centrée sur les réseaux / télécommunications. Nous réfléchissons au recrutement d'un MCF de ce domaine dont la</p>

	partie recherche pourrait être intégrée au LARIS ou au LERIA.
--	---

Place de la professionnalisation	
Observations	<p>« Par contre, il est regrettable que la préparation à la certification Cisco ne soit faite que partiellement de manière obligatoire. Il conviendrait de mettre à jour la fiche RNCP en mentionnant l'apprentissage. »</p> <p>La préparation à la certification CCNA Routing & Switching sera limitée à la première moitié (CCENT) ; elle sera préparée lors des enseignements de l'unité d'enseignement 3. Cette préparation permet à tous les étudiants de passer l'examen : 100-105 ICND1.</p> <p>La fiche RNCP est d'ores et déjà mise à jour en faisant apparaître l'accès par la voie de l'apprentissage.</p>

Place des projets et stages	
Observations	<p>« Les étudiants ont un projet tuteuré, mais qui est d'un volume différent, selon qu'ils sont alternants ou non, ce qui n'est pas normal. De plus, il est anormal que, que l'évaluation du module, fonction du choix de l'étudiant soit différente.... »</p> <p>Un seul type de projet tuteuré sera conservé : la réalisation d'un projet à caractère technique, mettant en œuvre des compétences transversales. Le projet tuteuré sera choisi le plus tôt possible, de préférence en liaison avec une entreprise, qui pourra le faire suivre d'un stage. Il sera mené par groupe de 2 étudiants.</p> <p>La mise en place à la rentrée prochaine de la cellule de compétences à l'IUT ANGERS CHOLET (PISE) ouvre ; ainsi pour les projets tuteurés, de nouvelles possibilités de thématiques en lien avec l'innovation et la R&D en entreprise.</p> <p>Le projet sera évalué par une soutenance orale et un rapport écrit : de plus une démonstration des fonctionnalités obtenues sera demandée.</p>

Place de l'international	
Observations	<p>« ...Par contre, ils ne passent pas de certification en langue. Il faudrait renforcer la place de l'international, au moins par la mise en place d'une certification en langue. »</p> <p>L'idée de mettre en place une certification en langue dans la LP RT sera discutée lors du prochain de perfectionnement.</p> <p>En complément, nous étudierons lors de ce prochain conseil de perfectionnement la possibilité de faire la soutenance orale des projets tuteurés en anglais.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	
Observations	<p>« Deux modules de remise à niveau sont dispensés dans la formation, un module en réseau et un sur les systèmes Microsoft. Le dossier ne fait pas apparaître explicitement si ces modules permettent de créditer des ECTS ou pas et si des évaluations ont lieu. De plus, aucune distinction n'est faite en fonction de la provenance des étudiants, DUT ou BTS par exemple. »</p> <p>Dans la nouvelle accréditation de la LP RT, l'unité d'enseignement 1 «mise à niveau» propose deux modules : bases des réseaux et bases des OS linux / Windows. Elle est créditée de deux ECTS. Ces deux modules seront proposés selon l'origine de la provenance des étudiants (DUT ou BTS) et éventuellement selon le besoin exprimé de l'étudiant. Cette disposition respecte ainsi les différences de niveau et d'origine.</p>

Modalités d'enseignement, place du numérique	
Observations	<p>« ...Il est par contre surprenant de constater qu'aucun dossier VAE n'a abouti. Malgré les une à deux demandes par an, il serait intéressant d'identifier les causes de ces échecs. »</p> <p>Lors des quatre dernières années, quatre personnes ont établi un dossier de demande de VAE ; après étude, les quatre dossiers ont été déclarées recevables. Trois personnes n'ont pas poursuivi plus loin la démarche de VAE. Un seul dossier de VAE a abouti : cette personne a soutenu en décembre 2014 et validé sa LP lors du jury de juillet 2015.</p>

Suivi de l'acquisition des compétences

Observations	<p>« L'évaluation des compétences des étudiants en présentiel n'est faite qu'au travers des examens et travaux pratiques. Mais aucun portefeuille de compétence n'est mis en place. Le supplément au diplôme n'a pas été fourni. »</p> <p>Effectivement elle n'a pas été fournie dans le dossier d'évaluation. Mais l'annexe descriptive au diplôme existe et correspond au format classique.</p>
--------------	---

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS

